



Procès-Verbal des Assemblées Générales Ordinaire, Extraordinaire, et Elective Vendredi 1^{er} Octobre 2021



1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 152 convoqués

Nombre de Clubs présents : 105, représentant 69,07% de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 859

Nombre de voix représentées : 648, représentant 75,43 % du total des voix

Le quorum est atteint.

2. Assemblée Générale Ordinaire

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19H15.

a. Ouverture par Pierre Bérich, animateur de l'Assemblée Générale

- Lecture de l'ordre du jour

b. Mot d'accueil d'Aurélien MAC, chargé de communication du Crédit Agricole

c. Mot d'accueil par Gérard Négrier, président par intérim du district

Bienvenue aux clubs, aux invités et Rappel du contexte du district

d. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Gérard Négrier, président par intérim du District

- Hommage à Gilles Sepchat et devoir de mémoire : Bernard Guedet intervient pour lire un texte d'hommage à Gilles Sepchat et invite l'Assemblée Générale à faire une minute d'applaudissement en hommage aux joueurs, dirigeant(e)s, bénévole(s), éducateurs, arbitres qui nous ont quitté cette année.
- Test des boitiers de vote électronique avec 2 questions tests

Approbation du PV de l'AG du 14.11.2021 - 01/10/2021 19:27:21

105 votants ayant voté pour 651 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	562	86,33 %
Contre	6	0,92 %
Abstention	83	12,75 %

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14.11.2020 est validé à 86,33% des voix.

➤ Rapport moral 2020-2021

- Présentation du Rapport moral de la saison 2020-2021 par Stéphane Marandeu, secrétaire du district



RAPPORT MORAL

Saison 2020-2021

M. Stéphane Marandeu
Secrétaire Général du District



La répartition des Effectifs

Fortte baisse en Foot Animation que ce soit chez les garçons comme les filles !
En encadrant également, surement du à l'annulation de beaucoup de formations sur la saison N-1



Catégorie	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021		
Seniors	6792	6636	-156	- 2,3 %
Jeunes	4964	4694	-270	- 5,4 %
Foot Animation	4896	3994	-902	- 18,42%
Futsal	207	178	-29	- 14 %
Foot Loisir	593	509	-84	- 14,1%
Seniors Féminines	447	476	29	+ 6,5 %
Jeunes Féminines	841	795	-46	- 5,4%
Foot Animation Féminines	494	406	-88	- 17,8%
Educateurs	510	426	-84	- 16,5%
Dirigeant(e)s	2879	2749	-130	- 4,5%
Arbitres	258	224	-34	- 12,8 %
	22 881	21 087	-1 794	

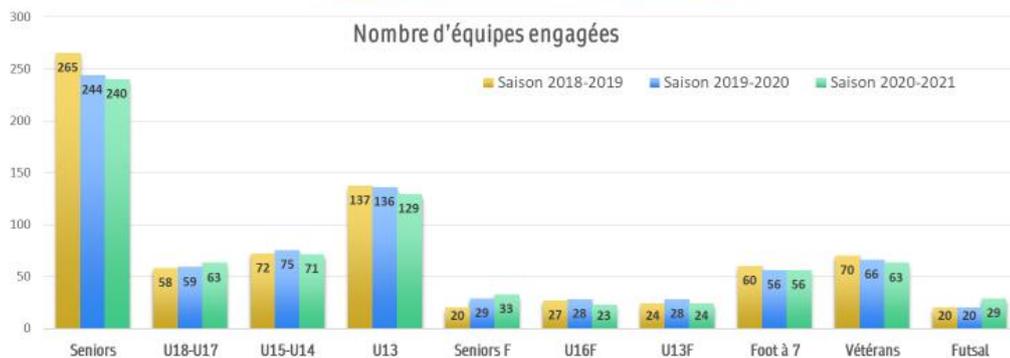


Les Compétitions

Seniors M & F
Jeunes M & F
Foot Loisirs
Futsal



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉQUIPES ENGAGÉES DANS LES CHAMPIONNATS





Saison blanche....

17

Le 29 octobre 2020, à la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF prend la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1er décembre.

A partir du 28 novembre 2020, reprise des mineurs possible en extérieur avec protocole sanitaire à respecter.

A partir du 2 décembre 2020, reprise pour les majeurs autorisée avec protocole sanitaire à respecter.

Le mercredi 24 mars 2021, la F.F.F. décide de mettre un terme à l'ensemble des compétitions régionales et départementales compétitions pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

Cette décision entraîne une **SAISON BLANCHE** pour toutes les compétitions amateurs !



Commission de l'Arbitrage

18

Seule une session de formation a pu être réalisée en SEPTEMBRE 2020

⇒ 10 candidats reçus (8 JAD et 2 seniors)



Commission du Football Animation U7-U9 & U11

19

SAISON COVID-19 – Ce qu'il faut retenir :

- ▶ Les cotisations pour le football animation dans les secteurs n'ont pas été prélevées pour 19/20 & 20/21 par décision du Codir
- ▶ La commission a tout de même pu se réunir 2 fois en présentiel et 2 fois en visioconférence afin de rester en contact et préparer la saison suivante.
- ▶ Tous les secteurs se sont réunis en visio au mois de mai 2021, 70% de participation. Nous sommes prêts à renouveler cette expérience en cas de besoin

Nous sommes plus que jamais **P R E T S** pour 2021/2022

**Le Football Animation
2020/2021
= 4380 enfants (G & filles)
dont 398 filles
(chiffre avril 2021)**

MOINS 15% / saison N-1

2019/2020 = 5175 enfants
2018/2019 = 5895 enfants
2017/2018 = 5161 enfants
2016/2017 = 5551 enfants
2015/2016 = 5141 enfants
2014/2015 = 5570 enfants
2013/2014 = 5051 enfants



**La saison a été arrêté le fin octobre 2020
Reprise en juin 2021
= 10 journées**

SEPT 2020 = 2 journées (19 & 26)
OCT 2020 = 3 journées (3 - 10 & 17)
.....
.....
.....
.....
JUN 2021 = 5 journées (5-12-19-26 et 3 juillet)



Validation du rapport moral de l'AG du 01.10.2021 - 01/10/2021 19:33:03

103 votants ayant voté pour 636 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	574	90,25 %
Contre	7	1,10 %
Abstention	55	8,65 %

Le rapport moral de l'AG du 01.10.2021 est validé à 90,25% des voix.

➤ Bilan technique 2020-2021

- Intervention de Vincent GARNIER, CTD PPF

25

BILAN TECHNIQUE

Conseiller Départemental P.P.F. (Parcours de Performance Fédéral)

Vincent GARNIER



27

LES 3 PÔLES DE LA POLITIQUE TECHNIQUE NATIONALE

FORMATION DES EDUCATEURS	D.A.P (Développement et Animation des Pratiques)	PPF (Parcours de Performance Fédéral)
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en Place des modules de bases U7 à Séniors. + Spécifiques • Accompagnement des stagiaires en Brevet Moniteur de Football (B.M.F). Apprentissage et Continue Discontinué • Accompagnement des stagiaires au Brevet d'Entraîneur de Football (B.E.F) • Apprentissage et Continue • Assurer les tutorats des stagiaires en formation B.M.Fet B.E.F. 	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration des clubs (labels) • Animer le P.E.F <ul style="list-style-type: none"> • Programme Educatif Fédéral • Animation des pratiques jeunes, adultes et tous les publics <ul style="list-style-type: none"> • Foot à 3, à 5, à 8, à 11 • Futsal, Beach soccer • Pratiques nouvelles • Pratiques scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Observer / Détecter / Lister les meilleurs joueurs (ses) par génération de U12 à U17. • Accompagner et Orienter les joueurs (ses) dans les structures scolaires S.S.S / S.E.S et Pôles. • Créer et animer les structures scolaires sur notre district. • Former et Accompagner les éducateurs / formateurs de notre district. Pratiques à 8 /à 11 et futsal. • Animer des centres spécifiques aux postes ex: GB • Encadrer et Animer les sélections / Collectifs jeunes. <ul style="list-style-type: none"> • U14 à U17G et U14/U15F



ALERTE A LA "FORMATION"

- ▶ Inquiétude sur le manque d'éducateur sur notre territoire titulaire de BMF / BEF et DES !!!
- ▶ Nous ne sommes pas dans la capacité de répondre aux exigences des obligations fédérales pour nos clubs et les structures scolaires.
- ▶ Les solutions = Encourager les apprentissages / Diagnostiquer / Anticiper les projets de votre club.



28

Vincent GARNIER

06/71/27/23/46

Mail: vgarnier@sarthe.fff.fr

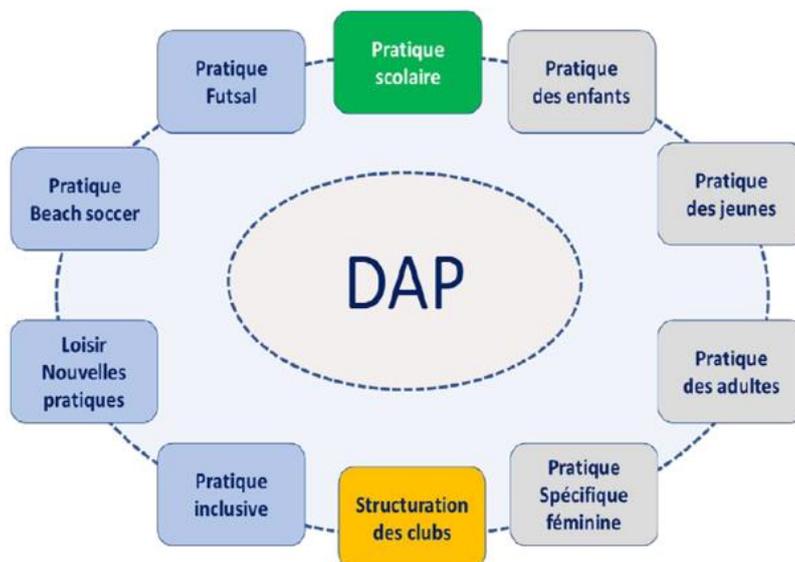
- Intervention de Meddy CHAUVINEAU, CTD DAP

29

BILAN TECHNIQUE

Conseiller Départemental D.A.P.
(Développement & Animation des Pratiques)

Meddy CHAUVINEAU



30





LES RÈGLES DU JEU DE U6 À U13

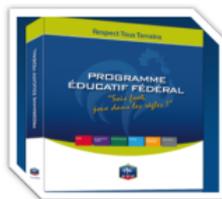
2017-2020

CATÉGORIES - LIGES	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13
SCOLAIRE	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}	6 ^{ème}
EFFECTIFS DE PRATIQUE	Football à 3 (jeux GS) ou à 4 (jeux CP)	★	Football à 5		Football à 5		Football à 8	
SURPLÉMENTAIRE	1 maximum		2 maximum		4 maximum		4 maximum	
NOMBRE MINIMAL DE JOUEURS	Adaptation aux effectifs		4 par équipe		6 par équipe		6 par équipe	
TACTIQUES	Non	★	Oui		Oui		Oui	
MIXITÉ	Oui		Oui		Oui		Oui	
SURCLASSEMENT			3 U7 maximum par équipe avec autorisation médicale		3 U8 maximum par équipe avec autorisation médicale		3 U11 maximum par équipe avec autorisation médicale	
SOUS-CLASSEMENT	Possibilité U6-GS maximum par équipe - Possibilité U6-F		Possibilité U10-F		Possibilité U12-F		Possibilité U14-F	
EXTENSION DES TERRAINS	Foot à 3 (jeux GS) : 25 m x 15 m	★	30 à 40 m x 20 à 30 m	★	1/2 terrain à 11		1/2 terrain à 11	
	Foot à 4 (jeux CP) : 30 m x 20 m	★			5/5 terrain spécifique : 60 à 80 m x 40 m		5/5 terrain spécifique : 80 à 95 m x 60 m	
ZONE GARDIEN DE BUT	Zone à 5 mètres	★	Zone à 8 mètres	★	20 m x 13 m		20 m x 13 m	
HORS-JEU	Non		Non		Ligne des 13 mètres		Ligne médiane	
VALLE DES BUTS	Foot à 3 (jeux GS) : 2 m x 1,6 m (possibilité de multi-cibles)		4 m x 1,6 m		6 m x 2,10 m		6 m x 2,10 m	
TABLE DES BALLONS	T3		T3		T4		T4	
TEMPS DE JEU - RENCONTRES - JEUERS	40 minutes		60 minutes		60 minutes		70 minutes	
DUREE MAX DES RENCONTRES	30 minutes		40 minutes		60 minutes		60 minutes	
ENGAGEMENT	Interdiction de marquer directement							
COUP DE PIED DE BUT	Ballon arrêté, endroit libre dans la surface des 8 m	★	Ballon arrêté, endroit libre dans la surface des 8 m	★	9 m (à D ou à G du point de réparation)		9 m (à D ou à G du point de réparation)	
YOUCHE	Passer au pied au sol ou conduite de balle		Passer au pied au sol ou conduite de balle		A la main		A la main	
COUP-FRANC	Coup-franc directs uniquement		Coup-franc directs uniquement		Coup-franc directs et coup-franc indirects		Coup-franc directs et coup-franc indirects	
COUP DE PIED DE RÉPARATION	6 m (2 pas devant la ligne des 8 mètres)		6 m (2 pas devant la ligne des 8 mètres)		9 m		9 m	
MISE À DISTANCE DES JOUEURS	4 m		4 m		6 m		6 m	
RELANCE GARDIEN DE BUT	Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol	★	Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol	★	Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol		Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol	
	Protégée à 8 m	★	Protégée à 8 m	★	Non protégée		Non protégée	
TEMPS DE JEU PAR JOUEUR	Tendre vers 100 %		Tendre vers 100 %		Temps de jeu égal pour tous		Temps de jeu égal pour tous	
AMBIANCE	Extérieur terrain par 1 jeune ou 1 adulte		Extérieur terrain par 1 jeune ou 1 adulte		3 arbitres (privilegier des joueurs U10 - U17 du club)		3 arbitres - Assistants - joueurs U10 - U13 (protégés de 15 minutes)	
PAUSE COACHING	Non		Non		Non		3 minutes au retour de chaque période	

Le même temps de jeu pour tous : un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs



32



Le Programme Éducatif Fédéral

80 clubs engagés via « Footclub » à ce dispositif. Inscrivez-vous et récupérez votre classeur au district auprès du conseiller technique DAP. La nouveauté de la saison, c'est la mise à disposition d'un nouveau classeur « actions de terrain » qui vient compléter le classeur original. Retrouvez ces outils sur le site internet du district rubriques PRATIQUE et / ou TECHNIQUE

Modélisation des pratiques FFF



Lois du jeu 2017/2020 : depuis janvier 2018, quelques règles ont évolué et un nouveau poster FFF est à disposition des clubs pour affichage :

« Le même temps de jeu pour tous, un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs »

Le Guide Interactif du Football des Enfants (GIFE) : mise à disposition d'un nouveau support allégé par catégorie (U7-U9-U11 et U13). Mettez-les à disposition de vos encadrants. Voir sur le site

33



Réunion d'information clubs au district :

➤ **Mardi 05 octobre 2021 à 19h00**

Candidature 21/22 avant le 31 octobre 2021

Vidéo sur l'autodiagnostic : 2 liens

➤ <https://fpl.fff.fr/simple/labels-la-procedure-2021-2022/>

➤ <https://www.youtube.com/watch?v=QIDSmXmdZ90>

➤ SUR LE SITE DU DISTRICT > RUBRIQUE « LES PRATIQUES »

➤ <https://sarthe.fff.fr/guide-du-developpement-de-la-pratique-feminine/>

34



35



<https://footalecole.fff.fr/fr/>

Inscriptions jusqu'au 08 avril 2022 sur le site dédié
Thème : « Du joueur(se) citoyen(ne) à l'éco-citoyen(ne) »
CE1 à CM2
USEP & UGSEL

<https://quinzaineduroot.fff.fr/fr/>

2 périodes : 28 mars au 8 avril 2022 OU 02 au 13 mai 2022
Thème : « QUAND FOOTBALL ET ENVIRONNEMENT SE RENCONTRENT »
Collège & Lycée / UNSS

36

FOCUS / Les Labels fédéraux FFF/CA



DURÉE DE VALIDITÉ DU LABEL JEUNES = 3 ANS

**NOUVEAUX CLUBS
LABELLISÉS 2021/2024**



37

ELITE	LE MANS FC	537103@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
-------	------------	--	---------------------



EXCELLENCE	BEAUMONT SA	501978@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
EXCELLENCE	BONNETABLE PAT.	502545@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024

**NOUVEAUX CLUBS
LABELLISÉS 2021/2024**



38

ESPOIR	GJ SPAYTILAND	511629@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	VAL DU LOIR FC	581305@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	PATRIOTE BRULONNAISE	502267@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	MONTFORT LE GESNOIS ESP.S.	509244@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	ST SATURNIN - LA MILESSÉ FC	530471@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	GJ VAL DE SARTHE	560390@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	NEUVILLE AS	502407@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	LE MANS SOM	501991@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	COULAINES JS	502544@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024
ESPOIR	SARGE AS	525079@lfpl.fr	reçu en 2021 > 2024

11 > pour obtenir label
période 22/25

Renouvellement Label Jeunes saison 21/22

39

ELITE	LE MANS VILLARET AS
ELITE	CHANGE CS
EXCELLENCE	LA SUZE FC
ESPOIR	ARNAGE-PONTLIEUE US
ESPOIR	CHÂTEAU DU LOIR CO
ESPOIR	LAIGNE-ST GERVAIS EN BELIN CO
ESPOIR	SAVIGNE L'EVEQUE US
ESPOIR	ANILLE BRAYE FOOT
ESPOIR	COURGAINS GIS
ESPOIR	ECOMMOY FC
ESPOIR	S.A. MAMERTINS

10 ECOLES FEMININES FFF > 21/24 Dont 1 nouvelle : Vigilante de MAYET

40

OR	LE MANS FC
ARGENT	LE MANS VILLARET AS
ARGENT	MAMERS SA
BRONZE	LA FLECHE RC
BRONZE	ST SATURNIN - LA MILESSÉ FC
BRONZE	VAL DE SARTHE GJ
BRONZE	VAL DU LOIR FC
BRONZE	COULANS-LA QUINTE US
BRONZE	ST MARS LA BRIERE US
BRONZE	MAYET VIGILANTE

19 > pour obtenir label
période 22/25

Renouvellement EFF Saison 21/22

41

OR	LE MANS GAZELEC
ARGENT	LE MANS VILLARET AS
ARGENT	LA FERTE BERNARD VS
ARGENT	SABLE FC
ARGENT	GUECELARD US
ARGENT	CHANGE CS
ARGENT	LAIGNE - ST GERVAIS CO
ARGENT	LA SUZE FC
ARGENT	ECOMMOY FC
BRONZE	BONNETABLE PAT.
BRONZE	LE BREIL US
BRONZE	ANILLE-BRAYE / ST OSMANE ENT.
BRONZE	MULSANNE-TELOCHE AS
BRONZE	BEAUMONT S.A.
BRONZE	J.S. COULAINES
BRONZE	U.S. NAUTIQUE SPAY
BRONZE	U. C. AUVERS / POILLE
BRONZE	U.S. ARNAGE PONTLIEUE
BRONZE	J.S. LUDOISE



- Intervention de Florian FREMEAUX, agent de développement

42



Service Civique

RÉFÉRENT : FLORIAN FREMEAUX

AGENT DE DEVELOPPEMENT DU DISTRICT



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

24h par semaine

AMBASSEUR D'UN FOOTBALL ÉDUCATIF,
SOLIDAIRE ET ENGAGÉ

Mission de 8 mois

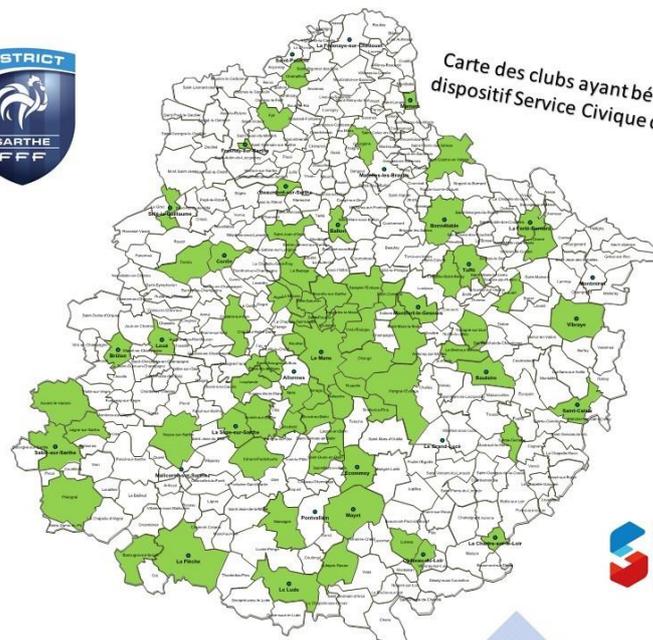
Filles ou garçons

Mise à disposition dans
le club

1 tuteur

580,62€ par mois

Des formations
obligatoires



Carte des clubs ayant bénéficiés du
dispositif Service Civique depuis 2010





SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

Depuis 2010

12^{ème} promotion du District

343 Services Civiques

85 clubs bénéficiaires

40 volontaires en 2021/2022

Des places sont encore disponibles



LES NOUVELLES PRATIQUES



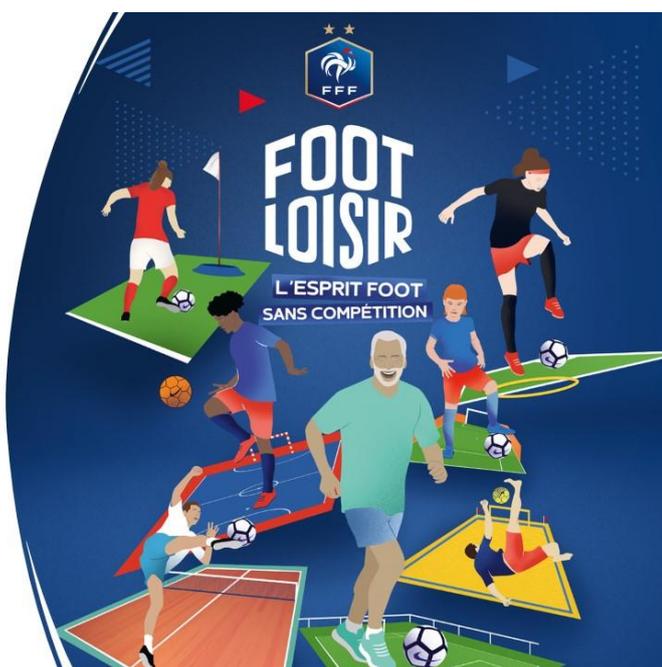
RÉFÉRENT : FLORIAN FREMEAUX
AGENT DE DEVELOPPEMENT DU DISTRICT

Le foot loisir

C'est jouer au football sans participer à une compétition dans laquelle il y a accession et rétrogradation

La création d'une section loisir dans un club est une réponse possible pour :

- Fidéliser les licenciés
- Recruter de nouveaux adhérents
- Dynamiser la vie du club
- Découvrir de nouvelles pratiques





Sport Santé

Une pratique :

- Adaptable
- Intégratrice
- Intergénérationnelle
- Accessible
- Mixte

Pour un public cible identifié :

- Vétérans et super vétérans



Foot en Marchant

Référent : Raymond POULAIN

Démonstration au Bois de l'Epau



Sport Santé

Une pratique :

- Rythmée
- Intergénérationnelle
- Accessible

Pour un public cible identifié :

- Public féminin



FIT FOOT

- Séances "découverte"
- Création de section

Référente : Charlène KARSENTI



Pratique occasionnelle

Une pratique :

- Ludique
- Intergénérationnelle
- Accessible

Pour un public cible identifié :

- Adolescents
- Seniors



FOOT GOLF

- Prêt de matériel
- Utilisation ponctuelle pour des initiations, stages clubs, ...
- Création de section




Programme Éducatif Fédéral

RÉFÉRENT : FLORIAN FREMEAUX
AGENT DE DEVELOPPEMENT DU DISTRICT



Lancé en 2014,
le Programme éducatif fédéral (PEF) est un outil pédagogique complet,
mis à la disposition des ligues, districts, clubs amateurs et professionnels,
dirigeant(e)s et éducateur(trice)s, pour former les jeunes licencié(e)s U6 à
U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie!



Mettez à jour votre Référent Educatif sur Footclubs

Envoyez vos fiches actions au District

Vous pourrez être récompensés de votre engagement éducatif !



CHALLENGE NATIONAL PEF

VAINQUEURS DÉPARTEMENTAUX

ENGAGEMENT CITOYEN

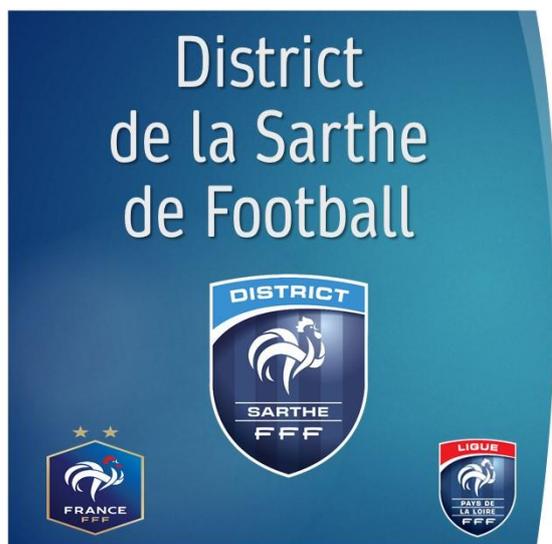
ENVIRONNEMENT

FAIR-PLAY

SANTÉ

➤ Rapport financier 2020-2021

- a. Rapport financier de la saison 2020-2021 par Fabien POIRRIER, trésorier du district.



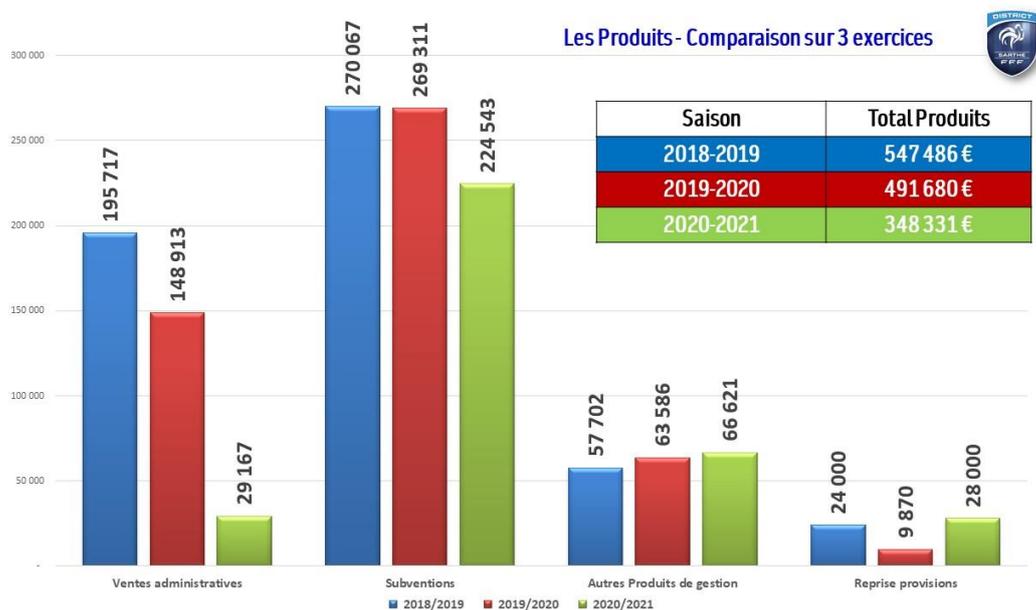
RAPPORT FINANCIER

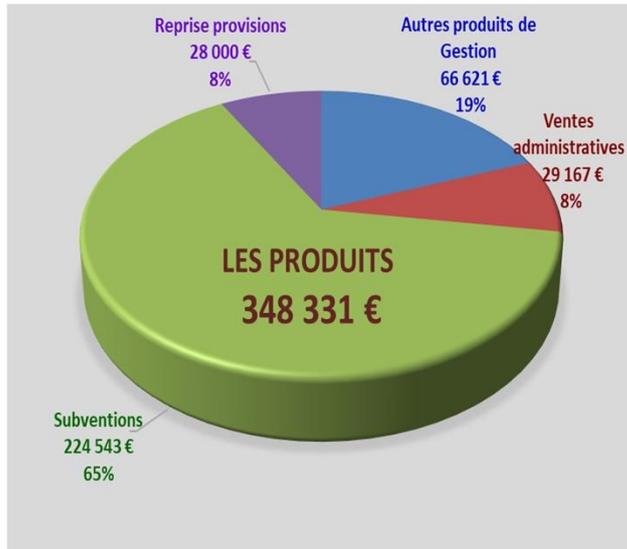
Saison 2020-2021

M. Fabien POIRRIER
Trésorier Général du District

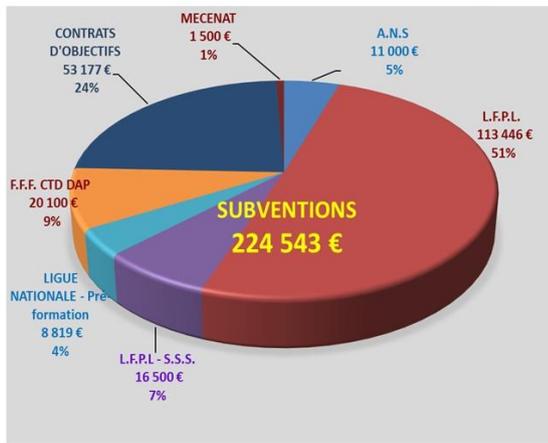


EVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT	2020/2021	2019/2020	2018/2019
Ventes Administratives	29 167	148 913	195 717
Subventions d'Exploitation	224 543	269 311	270 067
Autres Produits de Gestion	45 521	54 683	56 837
Produits Financiers	495	739	786
Produits Exceptionnels	19 314	5 460	5
Reprises sur Amort. & Provisions	28 000	9 870	24 000
Transfert de Charges	1 291	2 704	74
TOTAL DES PRODUITS	348 331	491 680	547 486
Achats Administratifs	577	3 147	4 183
Services Extérieurs	51 992	42 108	48 818
Autres Services Extérieurs	91 912	118 159	174 500
Impôts Et Taxes	6 970	11 456	8 255
Charges du Personnel	220 379	266 958	294 604
Autres Charges de Gestion	-	1 937	879
Charges Financières	50	29	-
Charges Exceptionnelles	5 448	21 338	7 936
Dotations Amortissements et Provisions	5 289	31 273	5 859
TOTAL DES CHARGES	382 616	496 406	545 034
RESULTAT NET	- 34 285	- 4 726	2 452

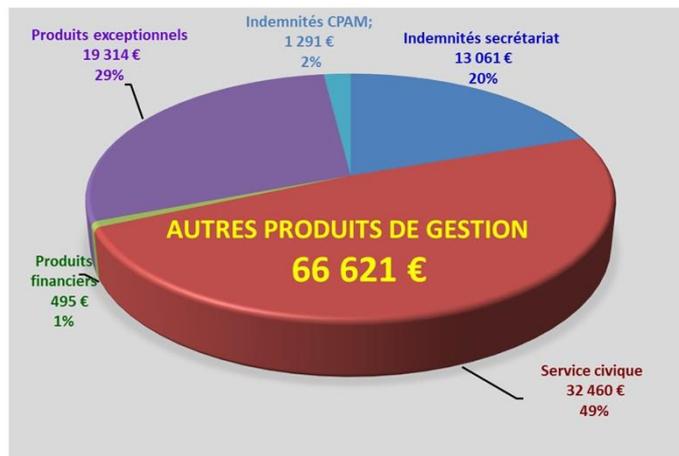


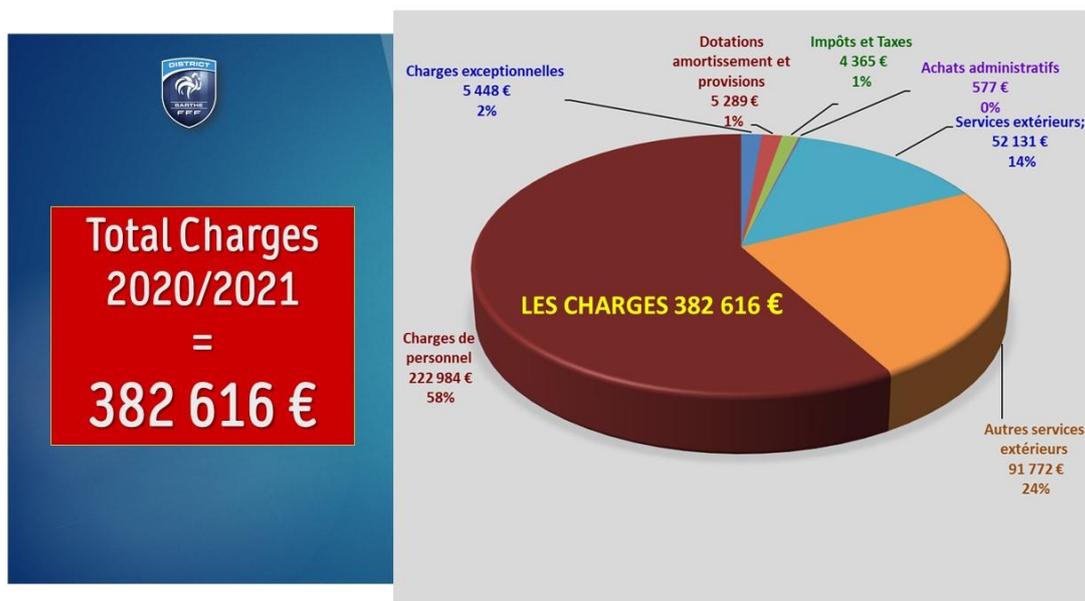
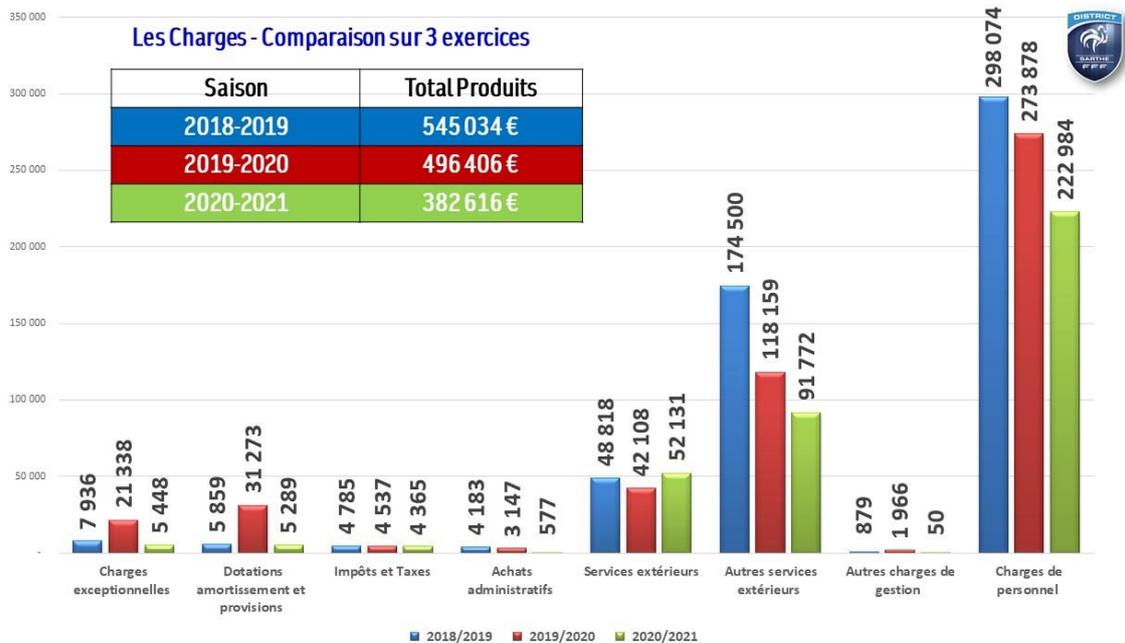


Détails Produits 2020/2021

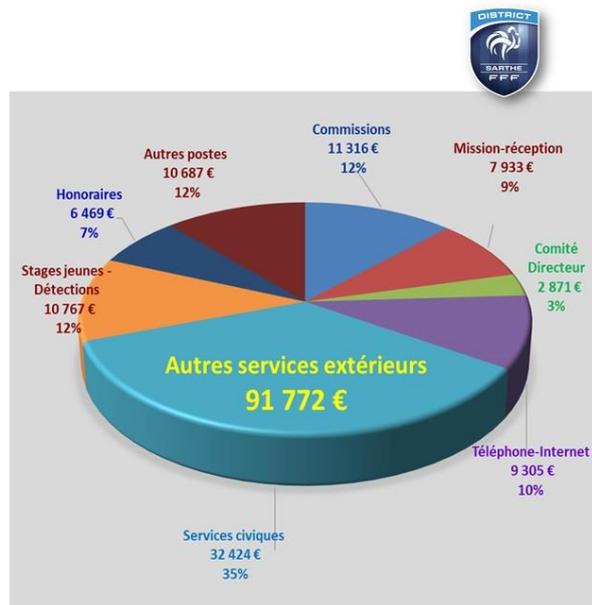
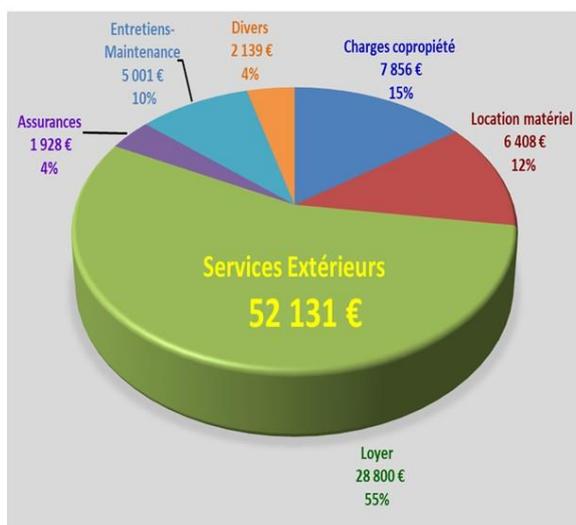


Détails Produits 2020-2021

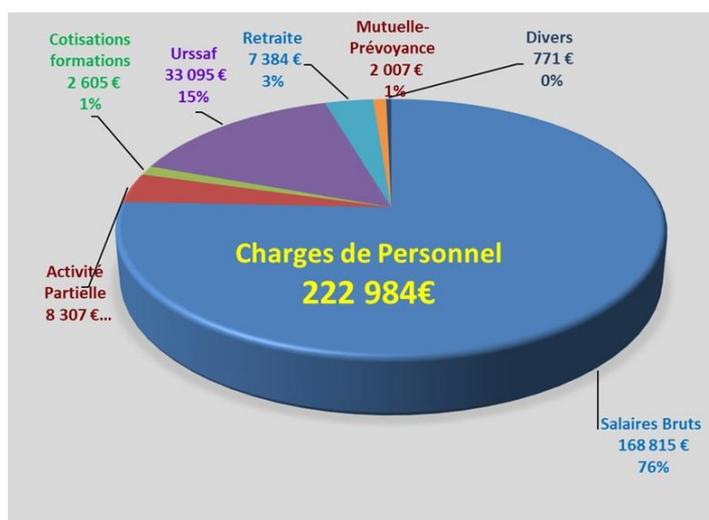




Détails Charges 2020-2021



Détails Charges 2020-2021



Total des Produits
348 331 €

—
Total des Charges
382 616 €

-34 285 €

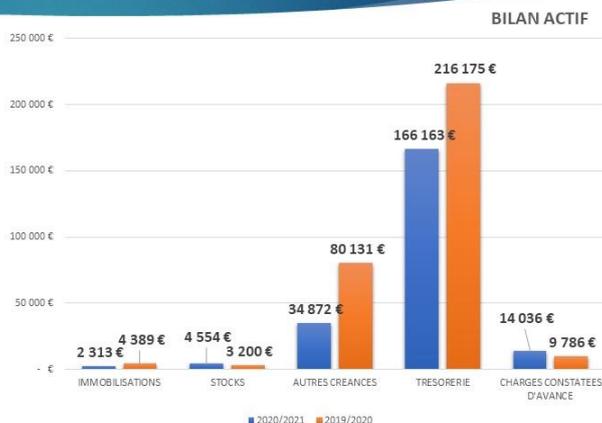
Le district affiche pour la saison 2020-2021 un résultat négatif de **- 34 285 €**



BILAN AU 30/06/2021

68

BILAN ACTIF	2020/2021	2019/2020
IMMOBILISATIONS	2 313 €	4 389 €
STOCKS	4 554 €	3 200 €
AUTRES CREANCES	34 872 €	80 131 €
TRESORERIE	166 163 €	216 175 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14 036 €	9 786 €
TOTAL ACTIF	221 938 €	313 681 €



BILAN AU 30/06/2021

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	2020/2021	2019/2020
FONDS ASSOCIATIFS	93 638 €	127 923 €
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	41 440 €	66 981 €
DETTES FOURNISSEURS	9 262 €	10 335 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES	30 371 €	36 556 €
AUTRES DETTES	47 226 €	70 385 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 500 €
TOTAL PASSIF	221 938 €	313 681 €



b. Intervention de M. Luc ROLLAND, commissaire aux comptes

Approbation des comptes 2020-2021 - 01/10/2021 20:31:17

Les comptes sont soumis au vote de l'Assemblée Générale

104 votants ayant voté pour 649 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	527	81,20 %
Contre	43	6,63 %
Abstention	79	12,17 %

Les comptes de la saison 2020-2021 sont validés avec 81,20% de voix « pour ».



Affectation du déficit de l'exercice s'élevant à **-34 285 €** en intégralité au compte « report à nouveau » s'élevant à 80 223 € après affectation

Affectation du résultat sur la saison 2020-2021 - 01/10/2021 20:32:26

L'affectation du résultat de - 34 285€ à l'exercice suivant

104 votants ayant voté pour 649 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	514	79,20 %
Contre	36	5,55 %
Abstention	99	15,25 %

L'affectation du résultat à l'exercice suivant est validée avec 79,20% de voix « pour ».

c. Budget prévisionnel 2021-2022

Les Produits Prévisionnels 2021/2022

76

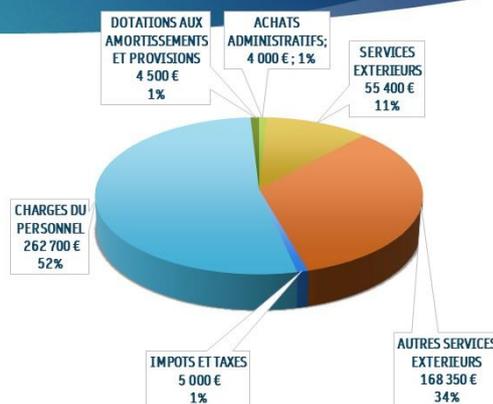
PRODUITS	EXERCICE 2020/2021	PREVISIONNEL 2021 / 2022
VENTES ADMINISTRATIVES	29 167 €	177 000 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	224 543 €	269 600 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION	45 521 €	52 900 €
PRODUITS FINANCIERS	495 €	500 €
TRANSFERTS DE CHARGES	1 291 €	
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET REPRISES PROV.	47 314 €	
TOTAL DES PRODUITS	348 331 €	500 000 €



Les Charges Prévisionnelles 2021/2022

77

CHARGES	EXERCICE 2020/2021	PREVISIONNEL 2021 / 2022
ACHATS ADMINISTRATIFS	577 €	4 000 €
SERVICES EXTERIEURS	52 131 €	55 400 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	91 772 €	168 350 €
IMPOTS ET TAXES	4 365 €	5 000 €
CHARGES DU PERSONNEL	222 984 €	262 700 €
CHARGES FINANCIERES	50 €	50 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 289 €	4 500 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 448 €	
TOTAL DES CHARGES	382 616 €	500 000 €



Approbation du budget prévisionnel de la saison 2020-2021 - 01/10/2021 20:35:15

103 votants ayant voté pour 634 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	522	82,33 %
Contre	20	3,15 %
Abstention	92	14,51 %

Le budget prévisionnel 21.22 est approuvé avec 82,33% de voix « pour ».

➤ Parole aux clubs

- M. Fouquet – CS Le Mans Sablons : application du pass sanitaire chez les mineurs. Que se passe-t-il si nous n'avons pas assez de joueurs

Réponse : forfait de l'équipe

- M. Degaugue – As Fyé : question sur le pass sanitaire : si les 2 clubs sont d'accord alors que l'ensemble des joueurs n'a pas le pass : peut-on jouer ?
Réponse de M. Esor, président de la LFPL : non il est strictement interdit de jouer sans pass. Nous ne pouvons cautionner cela en tant que président.
- M. Jeudon – Lombron Sp : difficile pour le dirigeant ou référent covid du club recevant d'interdire aux joueurs adverses de jouer. Ca devient compliqué dans les clubs.
- M. Legendre – Fillé Sports : question sur les accessions de la saison N-1
Réponse de M. Esor, président de la LFPL : la ligue et ses districts s'est aligné sur les décisions du Comex

e. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

3. Assemblée Générale Extraordinaire

a. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par Pierre Bérich

Compétences : adoption et modification
--

A présenter uniquement : Voté en Assemblée Fédérale du 12 mars 2021 - Date d'effet : Immédiate

12.4 Attributions

L'Assemblée Générale est compétente pour :

[...]

~~–adopter et modifier les textes de la Ligue / du District tels que notamment les Statuts, le Règlement Intérieur et ses différents règlements;~~
~~–statuer, sur proposition du Comité de Direction, sur tous les règlements relatifs à ses compétitions;~~
adopter et modifier les textes de la Ligue / du District.

A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification des textes suivants : ... [lister les textes concernés] [...]

A soumettre au vote de l'AG du District du 01/10/2021 :

- adopter et amender les textes du District suivants :

- les Règlements Généraux du District,
- l'Annexe 2 aux Règlements Généraux : Règlement disciplinaire et barème disciplinaire,
- les Dispositions Financières, des Règlements Généraux, du Statut de l'Arbitrage et le Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football,
- les dispositions des Règlements des championnats départementaux relatives aux nombre de clubs et les modalités d'exécution.
- Les modifications des Règlements existants des compétitions départementales
- Les Règlements de nouvelles compétitions départementales

~~Tous les autres textes du District existants sont amendés par le Comité de Direction après avis, le cas échéant, de...~~

Tout autre règlement ou disposition du District sera amendé par le Comité de Direction après avis, le cas échéant, de...

Vote modification statuts D72 N°1 - 01/10/2021 21:02:17

103 votants ayant voté pour 643 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	527	81,96 %
Contre	47	7,31 %
Abstention	69	10,73 %

La modification des statuts du district est approuvée avec 81,96% de voix « pour ».

Assemblée Générale dématérialisée

A présenter uniquement : Voté en Assemblée Fédérale du 12 mars 2021 - Date d'effet : 31.03.2021

12.5.1 Convocation

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

A soumettre au vote de l'AG du District du 01/10/2021 :

12.5.6 **Dispositions spécifiques à l'Assemblée Générale à distance**

Lorsque les circonstances l'exigent il pourra être décidé que l'Assemblée Générale se tienne sans que les membres et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement, par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Les membres de l'Assemblée Générale et les autres personnes ayant le droit d'y assister sont avisés par tout moyen permettant d'assurer leur information effective de la date et de l'heure de l'assemblée ainsi que des conditions dans lesquelles ils pourront exercer l'ensemble des droits attachés à leur qualité de membre ou de personne ayant le droit d'y assister.

Seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres qui participent par conférence téléphonique ou audiovisuelle permettant leur identification.

Les moyens techniques mis en œuvre devront transmettre au moins la voix des participants et satisfaire à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.

Les autres personnes ayant le droit d'assister aux séances des assemblées peuvent y assister par les mêmes moyens.

Les dispositions du présent article sont applicables quel que soit l'objet de la décision sur laquelle l'Assemblée Générale est appelée à statuer.

Vote modification statuts D72 N°2 - 01/10/2021 21:05:40

103 votants ayant voté pour 643 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	556	86,47 %
Contre	42	6,53 %
Abstention	45	7,00 %

La modification des statuts du district est approuvée avec 86,47% de voix « pour ».

b. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

4. Assemblée Générale Elective

a. Ouverture de l'Assemblée Générale Elective

b. Intervention de M. Bernard Pasquier, président de la Commission de Surveillances des Opérations Electorales

- Informations sur la validation des candidatures des délégués
- Informations sur la validation des candidatures au Codir (3 candidatures reçues : 2 validées, 1 rejetée)

c. Présentation des candidats au titre de la délégation représentant les clubs de district aux AG LFPL 2021/2022



PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU TITRE DE LA DÉLÉGATION REPRÉSENTANT LES CLUBS DE DISTRICT AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA LIGUE 2021/2022




	Jean-Claude BOUTTIER <i>G.S.I.S. Courgain</i>
	Abel DEGAUGUE <i>A.S. Fyé</i>
	Dominique LEDOS <i>U.S. Savigné l'Evêque</i>
	Philippe BENOIS <i>C.S. Le Mans Cheminots</i>

Vote pluri nominal - Validation des candidats au titre de la délégation représentant les clubs de district au AG LFPL - 01/10/2021 21:13:56

103 votants ayant voté pour 643 voix exprimées

No.	Candidat	Votes	Pourcentage
1	Jean-Claude BOUTTIER	577	89,88 %
2	Abel DEGAUGUE	583	90,81 %
3	Dominique LEDOS	549	85,51 %
4	Philippe BENOIS	578	90,03 %

Les 4 candidats sont élus.

d. Election du Président du District de la Sarthe

- Présentation par Gérard Négrier, président par intérim du District du candidat que le Comité Directeur lors de sa séance du a décidé de soumettre au vote de l'Assemblée Générale au titre de Président du District.
- Intervention de Frédéric Davy pour se présenter à l'Assemblée Générale



Le Comité Directeur propose la candidature de **Frédéric Davy** au Poste de Président du District de la Sarthe de Football



Frédéric DAVY
USN Spay

- ▶ Membre du Comité Directeur du District depuis 2016
- ▶ Président de la Commission Football Animation depuis 2016
- ▶ Responsable du Secteur Foot Animation Centre depuis 2008

Vote - Election de Frédéric Davy au poste de Président du District de la Sarthe - 01/10/2021 21:19:41

103 votants ayant voté pour 638 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	475	74,45 %
Contre	163	25,55 %

Frédéric Davy est élu Président du District de la Sarthe avec 74,45% de voix « pour ».

e. Election des candidats aux places vacantes

- Présentation des deux personnes qui se portent candidats pour entre au Comité Directeur



2 candidats proposés aux places vacantes au sein du Comité Directeur



Guillaume CAUDRON
US Villaines Malicorne
Président de la Commission Départementale Féminines Seniors



Yannick GLOAGUEN
US Roezé Voivres
Membre de la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

Vote - Election de Guillaume CAUDRON au sein du Comité Directeur du District -
01/10/2021 21:21:00

96 votants ayant voté pour 599 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	518	86,48 %
Contre	81	13,52 %

Guillaume Caudron intègre le Comité Directeur avec 86,48% de voix « pour ».

Vote - Election de Yannick GLOAGUEN au sein du Comité Directeur du District -
01/10/2021 21:21:58

95 votants ayant voté pour 596 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	516	86,58 %
Contre	80	13,42 %

Yannick Gloaguen intègre le Comité Directeur avec 86,58% de voix « pour ».

f. Clôture de l'Assemblée Générale Elective

5. Intervention des invités

M. Joel METENIER, Conseiller Départemental de la Sarthe

M. René BRUGGER, président du CDOS 72

M. Didier ESOR, président de la Ligue de Football des Pays de la Loire

6. Clôture par le Président du District

Frédéric DAVY, nouveau président du district, clôture cette soirée en énonçant un discours de remerciements aux clubs pour leur présence et leur confiance. Il assure aux clubs que l'équipe en place reste soudée et qu'elle continuera de développer le football sarthois.

Il remercie également le Crédit Agricole pour son accueil, l'ensemble des invités, les salariés et bénévoles du district.

Clôture de l'Assemblée Générale à 22h00

Le Secrétaire du District,
Stéphane Marandeu

Le Président du District,
Frédéric Davy